

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 3 (1964-1965)
Heft: 15

Rubrik: La vie culturelle Suisse en Belgique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sans vouloir trop insister sur les ressources dont dispose PRO HELVETIA pour son action à l'étranger, il convient cependant de souligner que la subvention de 120.000 Fr. en 1949, passa successivement à 330.000 Fr. (1955), puis à 420.000 Fr. (1956), pour atteindre 600.000 Fr. en 1963, en période de prospérité sans égale pour la Suisse. Si l'on veut bien mettre en regard le montant du revenu national, soit environ 55 milliards, ou simplement les dépenses militaires dépassant le milliard par an, on conviendra que la part réservée au rayonnement culturel de notre pays est réellement dérisoire. Elle n'a pas de commune mesure avec d'autres subventions fédérales pour l'exportation, subventions qu'il serait inopportun de citer ici en glissant sur le terrain des comparaisons. La tradition démocratique voulant que les interventions soient aussi nombreuses que diversifiées, cet épargillement empêche de soutenir occasionnellement une manifestation artistique d'envergure comportant une part de risque évidente, étant donné que PRO HELVETIA s'abstient par définition de soutenir toute manifestation dont le succès commercial est assuré.

L'activité de la fondation nationale s'est notamment déployée dans les domaines suivants :

Expositions de peinture et sculpture : Depuis la fin de la guerre et jusqu'à 1963, elle en a organisées une trentaine qui furent présentées dans 106 musées de l'étranger, dont 31 en Allemagne, 7 en France, 9 en Italie, 6 en Angleterre, 24 aux Etats-Unis, 6 en Hollande, 6 en Autriche, 7 dans les Pays scandinaves, 2 en Espagne et une en Belgique ainsi qu'au Grand-Duché de Luxembourg. Citer tous les artistes dont les œuvres ont été exposées, dépasserait le cadre de cet article, car il faudrait le faire à propos de chaque rubrique. Ces renseignements se trouvent dans l'Annuaire PRO HELVETIA 1939-1964 (1).

— **Les arts graphiques, l'architecture, le « livre suisse »,** ont été l'occasion pour PRO HELVETIA d'organiser et de soutenir financièrement maintes expositions itinérantes dont quelques-unes ont fait le tour du monde, mettant en relief la contribution artistique de la Suisse dans ces domaines.

— Dans celui de la **musique**, l'intervention de la Fondation n'a pas été moindre puisqu'elle a permis, de 1946 à 1963, la réalisation de plus de 120 manifestations musicales à l'étranger. Cette intervention s'effectue suivant des normes établies en collaboration avec l'Association des musiciens suisses, le but étant non pas d'encourager la musique, mais de faire connaître à l'étranger les œuvres de nos compositeurs, de favoriser des tournées, de permettre à nos grands orchestres de participer à des festivals internationaux, de soutenir l'audition de quelques œuvres marquantes de nos compositeurs dans les diverses capitales, etc. Quand on saura que la somme prévue au budget de 1964 était de 90.000 Fr., on se doutera de la difficulté pour PRO HELVETIA de procéder à une répartition aussi équitable que possible dans le soutien accordé au rayonnement musical de notre pays.

— Le **théâtre** joue encore un grand rôle parmi les manifestations assurant le rayonnement artistique d'un pays. PRO HELVETIA a soutenu à l'étranger la diffusion des pièces de Frisch et de Dürrenmatt, favorisé des tournées du Schauspielhaus de Zurich, du Théâtre municipal de Lausanne et de diverses troupes dans la mesure de ses moyens et non sans provoquer parfois des réactions légitimes, car dans ce domaine aussi il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus !

— Parmi les interventions de PRO HELVETIA, il convient aussi de signaler les **publications**, les émissions radiophoniques, le service des films, etc., sans oublier les **conférences**, ces dernières ayant bénéficié d'un subside de 23.000 Fr. pour 1964. On reste surpris d'un montant si faible pour soutenir la propagande suisse sous forme de conférences, si précieuses, comme le souligne si bien PRO HELVETIA, par les contacts personnels qu'elles permettent d'établir.

En guise de conclusion, quelle impression se dégage de l'activité de P.H. au cours de ce premier quart de siècle de son existence ? Pour ne pas allonger trop cet aperçu, nous nous sommes limités au rayonnement culturel à l'étranger. Il va sans dire que sur le plan national l'activité de cette Institution a été fort appréciée, et il faut reconnaître qu'à ce point de vue comme à celui du rayonnement extérieur, le travail accompli par PRO HELVETIA laisse bien augurer de l'avenir, à condition que la subvention fédérale soit nettement majorée. Or un très récent message du Conseil fédéral aux Chambres, propose que la subvention totale en faveur de P.H. soit portée à 3 millions de francs et atteigne ensuite progressivement 4 millions. Les paroles élogieuses et les encouragements du Conseiller fédéral Tschudi, prodigués au cours de la célébration du 25e anniversaire, trouvent ainsi leur pleine signification. Les animateurs de PRO HELVETIA disposeront donc de moyens accrus pour assurer le rayonnement culturel de notre pays sur une base élargie et mieux en rapport avec l'effort fait par d'autres pays, comparables au nôtre, dans le domaine culturel.

A. W. K.

(1) Orell Füssli Verlag, Zurich 1964.

LA SUISSE EN BREF

● Palais fédéral :

— Le 28 février, le peuple suisse a accepté les deux lois des Chambres fédérales contre la surchauffe et l'inflation. Participation au scrutin : 59 %.

— Le 16 mai, tous les cantons ont approuvé la modification de l'arrêté sur la vente du lait rendant libre, sous certaines conditions, la vente du lait pasteurisé en bouteilles. Participation : 35,7 %.

— Le Conseil fédéral, pour la première fois, a fait précédé son rapport annuel de gestion d'une introduction traitant de la situation extérieure et intérieure de la Suisse. C'est la préfiguration d'un véritable « rapport sur l'état du pays » demandé avec insistance de divers côtés.

— Le Conseil fédéral a pris l'initiative d'exposer ses vues d'avenir aux représentants des gouvernements cantonaux. Le but poursuivi est, tout en respectant la souveraineté des cantons, de promouvoir un fédéralisme constructif.

● **Les guérisseurs d'Appenzell R.E.** devront dorénavant se conformer aux articles de la loi sur la santé que vient d'adopter la Landsgemeinde du 25 avril.

● **Philatélie :** Une exposition nationale aura lieu à Berne du 27 août au 5 septembre.

● **Football :** La coupe suisse a été remportée par Sion battant Servette par 2 à 1. Chacun des 15.000 Valaisans venus encourager leur équipe le Lundi de Pâques à Berne, avait à ses côtés une bouteille de Fendant !

● **Le Technicum de Bienne** vient de célébrer le 75me anniversaire de sa création. Bilingue dès l'origine il groupe actuellement près de mille étudiants.

● **Expansion de la TV :** En janvier dernier, la S.S.R.T. a fêté son 500.000me concessionnaire en la personne d'un habitant de Wädenswil.

● **Cancer :** Un important centre de recherches contre le cancer a été inauguré à Berne. Les frais de construction (1 M.), ont été partagés entre le canton et la ville qui a donné en outre le terrain. Le Fonds national pour la recherche scientifique est intervenu dans l'achat d'appareils et prendra à sa charge les frais de la gestion scientifique. D'autres appuis sont attendus par les promoteurs de cet institut.

● **Un grand film d'Henry Brandt** verra le jour si la « Communauté nationale d'investissements », récemment créée, réunit les 600.000 Fr. S. nécessaires pour la préparation du film « Situation de l'homme dans le monde d'aujourd'hui ». Ce sera la transposition sur le plan mondial des cinq films de l'Expo 64. Tous les Suisses peuvent souscrire des parts et contribuer au succès de cette première entreprise de la Communauté, idée lancée par Roger Nordmann.

● **L'autoroute Zurich-Schwyz** s'arrêtera hélas à Richterswil, le canton de Schwyz n'étant pas en mesure de poursuivre les travaux sur son territoire au même rythme que les Zurichois. Belle illustration d'un fédéralisme négatif à une époque où les associations, même momentanées, entre cantons pourraient accélérer l'aboutissement de grands travaux.

● **Fusion des Eglises protestantes vaudoises :** Le parlement vaudois a ratifié à une large majorité le projet de fusion déjà approuvé par les synodes et les paroisses des deux Eglises. La nouvelle Eglise se dénommera : Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

● **La vague de xénophobie** qui sévit actuellement en Suisse, fait le plus grand tort à notre pays. Notre communauté appréciant hautement la large hospitalité que la Belgique nous a toujours accordée, réprouve ces prises de position rétrogrades de compatriotes vivant en marge de l'époque présente et s'imaginant que le « Réduit national » de l'époque héroïque est une fin en soi !

LA VIE CULTURELLE SUISSE EN BELGIQUE

— **Le 9 mars**, au Conservatoire Royal de Bruxelles, un concert par les lauréats du Conservatoire de Musique de Zurich.

— **Le 26 mars**, à l'Atelier, concert du violoncelliste Henri Honegger, accompagné au piano par Claire Pallard.

— **Le 17 mai**, au Centre culturel d'Uccle, l'Ecole Jacques-Dalcroze de Belgique donna une brillante démonstration de rythmique, à l'occasion du centenaire du Maître.

— **Le 25 mai**, la Chambre de Commerce Suisse organisa un déjeuner-causerie, au cours duquel Mr. R. DEONNA,

Conseiller National, Directeur de la Société pour le développement de l'Economie Suisse, à Genève, fit un intéressant exposé sur la situation actuelle de la Suisse, en période de surchauffe économique et face au problème de l'intégration européenne.

— Du 10 au 22 juin, au Centre International Rogier, l'exposition « LES ARTS EN EUROPE », placée sous le Haut Patronage de S.M. la Reine Elisabeth, vit, pour la première fois, la participation d'une vingtaine d'artistes suisses, peintres et sculpteurs. Nous espérons que nombre de nos compatriotes auront pu visiter cet intéressant salon auquel nous avons pu vous convier, grâce à l'amabilité de l.O.N.S.T. qui a mis des circulaires à notre disposition. Le Conseil Européen d'Art et Esthétique qui organisa cette importante manifestation culturelle a pour buts la conception et l'étude des sites esthétiques ainsi que l'épanouissement des Beaux-Arts sous toutes ses formes. J. P.

REFERENDUM AU SUJET DE L'HYMNE NATIONAL SUISSE

Le référendum lancé dans notre dernier numéro nous a valu un important courrier et nous avons pu donner à notre Ambassadeur un reflet fidèle de l'opinion des Suisses de Belgique et du Grand-Duché. Nous avons en effet reçu des réponses venant de tous les coins du pays dont nous avons pu extraire les chiffres globaux suivants :

34 voix pour le Cantique Suisse de Zwissig

6 voix pour un autre air folklorique existant (Prière Patriotique, O Mein Heimatland, Notre Suisse, Roulez-Tambours)

10 voix pour un hymne entièrement nouveau; sans compter les compatriotes qui regrettent amèrement que notre ancien hymne « Oh Monts Indépendants » ne puisse revenir à la surface, en raison de son double emploi avec le « God save the Queen ».

Nous avons même reçu de Luxembourg une intéressante proposition, à savoir la musique et le texte d'un nouvel hymne « Lasst uns zusammengehören ». Son compositeur, notre compatriote Mr. Victor Fenigstein, est professeur au conservatoire de Luxembourg.

Les résultats de notre enquête ainsi que la partition et l'enregistrement de Mr. Fenigstein ont été transmis à nos autorités fédérales et nous espérons qu'ils contribueront à éclaircir la situation et que nous aurons bientôt un Hymne National définitif.

Nous ne voudrions pas manquer de citer ici quelques extraits de lettres particulièrement significatifs.

« Je tiens à dire bravo et merci à notre D.F.I. qui a eu la délicate gentillesse de faire entendre la voix de sa p'tite sœur, la 5ème Suisse. Ça c'est chic, c'est suisse, quoi ! » G. P.

« Pour quelle raison devons-nous abandonner notre hymne national au profit des Anglais ? De quel droit usent-ils ? Pourquoi l'Angleterre n'utiliserait-elle pas son RULE BRITANNIA ? » E. M.

« Je vous prie de garder notre magnifique Cantique Suisse, déjà nos anciens en étaient si fiers. J'ai déjà le cœur si lourd d'entendre les Anglais se servir de notre ancien hymne national. » R. B-V.

« Il me paraît assez inconcevable qu'un hymne national suisse puisse être créé de toutes pièces et obtenir par la suite l'adhésion de tous. Peut-être cela existe-t-il dans de nouveaux Etats, à la recherche de symboles. Mais pas pour un « vieux » pays comme la Suisse. Changer un hymne national c'est comme si l'on proposait de changer de drapeau ! (peut-être un jour proposera-t-on de supprimer la croix pour qu'il ne reste que le rouge. » L. Z.

La participation de nos lecteurs à ce référendum et les nombreux commentaires reçus nous prouvent une fois de plus l'attachement à la Patrie et le besoin de se sentir plus étroitement lié avec elle. L'Editeur.

NOUVELLES DIVERSES

LES 43MES JOURNÉES DES SUISSES DE L'ETRANGER

auront lieu à Soleure, les 27, 28 et 29 août 1965. Le thème principal des débats sera « PRESENCE DE LA SUISSE DANS LE MONDE ».

D'ici quelques semaines, nous disposerons de formulaires d'inscription et ceux d'entre vous qui voudront participer à ce congrès peuvent dès maintenant s'adresser au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. Nous souhaitons que le contingent de Belgique soit aussi nombreux que l'année dernière. Réd.

AU SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER

Lors de sa séance du 6 mars dernier, la C.S.E. a élu, en remplacement de Mr. H.J. Halbheer, Mr. Edmond Muller comme nouveau directeur du S.S.E. Mr. Muller fut lui-même longtemps Suisse de l'étranger et connaît nos problèmes. Il a travaillé de nombreuses années dans des organisations internationales. Ses dernières missions spéciales furent d'ordre humanitaire, au Proche-Orient. Au nom de nos lecteurs, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et un travail fructueux. Réd.

A PROPOS DU 46me COMPTOIR SUISSE

La foire nationale de Lausanne aura lieu cette année du 11 au 26 septembre, et aura le privilège d'accueillir dans son pavillon d'honneur une importante participation belge et luxembourgeoise.

C'est la première fois que le Grand-Duché est accueilli officiellement au Comptoir, tandis que la Belgique était déjà hôte d'honneur en 1948.

Une journée belgo-luxembourgeoise, à laquelle assisteront autorités et d'importantes délégations de l'hôte d'honneur, aura lieu le 13 septembre. —ats—

AUTO-BRIDGE BRUXELLES-GENEVE

Autotour organisé avec la collaboration de Sabena, du 4 juillet au 5 septembre, tous les dimanches, un service spécial entre Bruxelles et Genève et retour. Voyage des passagers en Caravelle Sabena, transport des voitures par route. Idée originale, évitant fatigue et risque d'accidents. Votre agent de voyage vous donnera de plus amples renseignements. Réd.

MATCH DE FOOTBALL SUISSE-HOLLANDE, LE 17-10-65 A AMSTERDAM

Les Voyages Agence Rossel S.A., dirigés par notre compatriote Mr. H. Zinsli, organisent un voyage à Amsterdam à l'occasion de ce match. Tous les renseignements utiles ainsi que les formules d'inscription se trouveront dans le Courrier Suisse N° 16 du 1^{er} octobre 1965. Les intéressés peuvent déjà s'inscrire provisoirement auprès du Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4. L'Editeur.

LES SOCIETES

Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses en Belgique et au Luxembourg.
Réunion du 29 mai 1965.

Monsieur Dubach, président de la conférence, remercie Monsieur l'Ambassadeur Pahud de sa présence et ouvre la séance aux environs de 15 heures.

Différents points figurent au programme :

— Monsieur E. Schibli fait rapport sur la réunion de la Commission des Suisses à l'étranger tenue le 6 mars à l'Hôtel de Ville de Berne. On y a discuté des prochaines journées des Suisses de l'étranger qui se tiendront finalement à Soleure, du thème qui a été retenu, à savoir « Présence de la Suisse dans le monde ». A ce sujet, un questionnaire a été élaboré et distribué aux différents groupements Suisses de l'étranger. On y a également parlé de la propagande pour la collecte du 1^{er} août 1965, de l'autorisation préalable pour l'achat de bien-fonds. En dernier lieu, le rapport d'activité 1964 fut adopté, ainsi que le budget de 1965.

Ce rapport constitue en somme le dernier que présentait Monsieur Schibli qui renonce à sa charge de délégué pour des raisons familiales. Monsieur Dubach le remercie au nom de la Conférence des Présidents, du dévouement dont il a fait preuve à cette occasion. Monsieur Klopfenstein élu par applaudissements le remplacera. Monsieur Pierrehumbert est confirmé dans ses fonctions de délégué-suppléant.

— Les journées des Suisses de l'étranger. En réponse au questionnaire de la C.S.E., le groupe de travail prépare une synthèse qui sera remise sous peu à Monsieur Dubach. Monsieur Schibli suggère par ailleurs que ce rapport soit distribué aux Présidents des différentes organisations suisses de Belgique et du Luxembourg pour approbation avant sa présentation à Soleure.

— En ce qui concerne l'organisation future du Vorort, le groupe de travail n'a pas encore remis de conclusions.

— Monsieur Dubach annonce la création d'un « Groupe d'Etudes Helvétiques ». Il lui souhaite la bienvenue et le considère dès à présent comme faisant partie de la Conférence.

— Le Fonds de Solidarité. Aucun candidat ne s'est encore présenté. D'après Monsieur Jacques Gentsch, Consul, ce problème devrait être résolu rapidement. Le nombre des membres est actuellement insuffisant; il devrait tripler. Monsieur Dubach espère trouver un délégué d'ici la prochaine Assemblée Générale.

— Le Courrier Suisse. La Conférence enregistre la démission de Monsieur Steiner, membre de la Commission de rédaction. Elle tient à le remercier très vivement pour sa collaboration.